



RECRUTEMENT EPCC 2019

CHARGE DE SCOLARITE – CURSUS D.E (h/f)

PRISE DE FONCTION : DES QUE POSSIBLE

Présentation de la structure

L'EPCC Pôle Supérieur d'enseignement artistique Aubervilliers – La Courneuve – Seine-Saint-Denis – Ile-de-France dit « Pôle Sup'93 » est un établissement de 1^{er} cycle d'enseignement supérieur formant les musiciens-interprètes et enseignants d'aujourd'hui et de demain.

Il est accrédité par le Ministère en charge de la Culture pour délivrer :

- le Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM), au titre de cursus construit en partenariat avec l'Université Paris 8 permettant l'obtention conjointe du DNSPM et d'une Licence « Arts, mention musicologie » de l'Université;
- le Diplôme d'État de professeur de musique (DE), en formation initiale et en formation continue ; le Pôle Sup'93 est par ailleurs centre de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour le DE.

A ce titre, le Pôle Sup'93 noue des partenariats sur tout le territoire avec des structures telles que l'Académie Fratellini, l'Orchestre national d'Ile-de-France, les Archives nationales, l'IRCAM, la Philharmonie de Paris, l'Ecole nationale supérieure Louis Lumière, le Festival de Saint-Denis, le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et bien d'autres. Ces partenariats nourrissent, chaque année, les propositions artistiques faites aux étudiants au sein des cursus pour les mises en situations professionnelles : concerts symphoniques, de musique de chambre, de jazz, ciné-concerts, interventions dans les écoles, les collèges, les médiathèques, stages dans tous les conservatoires d'Ile-de-France, leur permettant, ainsi, de découvrir les multiples facettes de leurs futurs métiers.

Le Pôle Sup'93 est soutenu par le Ministère en charge de la Culture et la DRAC Ile-de-France, les villes de La Courneuve et d'Aubervilliers, le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis et l'Etablissement Public Plaine Commune.

Il est membre associé de la ComUE *Paris Lumières* et fait partie de l'*Association Nationale d'Etablissements d'Enseignement Supérieur de la Création / Arts de la Scène* (ANESCAS).

Il s'appuie sur les forces respectives du Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers-La Courneuve (CRR93) et du Conservatoire à Rayonnement Départemental d'Aulnay-sous-Bois (CRD Aulnay-sous-Bois) qui partagent, avec le Pôle, leurs locaux, leurs parcs instrumentaux et une partie de leurs équipes enseignantes.

Après plusieurs années de préfiguration sous la forme associative, le Pôle Sup'93 a adopté, depuis le 1^{er} janvier 2019, le statut **d'Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) à caractère administratif**.

Le présent recrutement s'inscrit dans le contexte de développement et de renouvellement d'une partie de l'équipe permanente du Pôle Sup'93, consécutif à ce changement de statut.

Missions

Sous l'autorité directe du coordinateur des études, en collaboration avec les autres membres du service « scolarité » et en lien avec les conseillers pédagogiques, le chargé de scolarité du cursus Diplôme d'Etat de professeur de musique (h/f) :

Assure la mise en œuvre des programmes pédagogiques des formations initiales et continues au DE de professeur de musique

- Constitue les groupes d'étudiants en fonction des critères et contraintes identifiés par la direction pédagogique de l'établissement ;
- Edite tous les supports d'information relatifs aux cursus DE et en assure la diffusion auprès des étudiants ;
- Assure la mise en œuvre opérationnelle des enseignements (appel des chargés d'enseignement, disponibilité des salles, identification et satisfaction des besoins matériel et logistiques exprimés par les chargés d'enseignement) ;
- Apporte, si nécessaire, un appui à la direction de l'établissement, dans la planification des enseignements ;
- Organise les examens de fin de cursus (établissement du calendrier, appel des jurys, ordres de passage, établissement et affichage des PV).

Assure le suivi de la scolarité des étudiants FI et des stagiaires FC en cours de formation au DE de professeur de musique

- Gère le suivi de l'assiduité des étudiants FI et des stagiaires FC (édition et diffusion des feuilles d'émargement aux chargés d'enseignement, traitement de ces feuilles et mise à jour des tableaux de suivi, demande aux étudiants leurs justificatifs d'absence) ;
- Conçoit, en lien avec les conseillers pédagogiques, le calendrier pédagogique des réalisations propres au cursus DE (calendrier du travail de recherche pédagogique, du projet artistique à vocation pédagogique, des stages) et assure sa diffusion auprès des étudiants/stagiaires ;
- Collecte et enregistre les notes auprès des chargés d'enseignement ;
- Etablit les bilans de scolarité trimestriels des étudiants/stagiaires, en lien avec le Coordinateur des études ;
- Délivre les attestations de scolarité et les cartes d'étudiants ;
- Gère les diplômes et les attestations de crédit DE suite à la tenue des commissions pédagogiques ad hoc ;
- Reporte au Coordinateur des études toute situation de scolarité anormale ou problématique

Etablit le calendrier hebdomadaire d'occupation des salles du site de La Courneuve, en lien avec l'adjoint du Coordinateur des études

Contribue aux tâches du service « scolarité »

- Participe à l'organisation : de la rentrée universitaire ; du concours (FI) et de l'examen d'entrée (FC) au Pôle Sup'93 ; des examens de fin de semestre : planning du concours, appel des jurys, recension des sujets d'épreuves et des copies, transmission des informations aux candidats et aux membres des jurys, transmission des éléments au service administratif pour contrats, recueil et saisie des notes, établissement des procès-verbaux, identification et satisfaction des besoins matériels et logistiques ;
- Contribue à l'organisation des commissions (VAA, validation des diplômes) et à l'établissement des documents préparatoires et des PV propres à ces commissions ;
- Contribue à l'organisation des élections de délégués de promotion ;
- Assure des tâches de secrétariat pédagogique : plannings, mailing, courrier, mise à jour des dossiers des étudiants.

Profil

- Diplôme de niveau Bac +3 dans la filière culturelle ;
- Expérience sur un poste similaire, et/ou dans l'organisation de concerts, de concours ou d'examens ;
- Intérêt pour le secteur musical et l'enseignement supérieur.

Aptitudes et compétences techniques

- Notions de culture musicale et/ou pédagogique ;
- Connaissance du fonctionnement spécifique de l'enseignement supérieur ;
- Maîtrise des outils informatiques (Word / Excel / Internet sous Windows) ;
- Sens du service public.

Aptitudes et compétences sociales

- Excellent relationnel, sens du contact et bienveillance ;
- Qualité d'écoute et de dialogue ;
- Volonté de travailler en équipe ;
- Intégrité vis-à-vis de la hiérarchie.

Aptitudes et compétences organisationnelles

- Autonomie, dynamisme, réactivité ;
- Rigueur et méthode ;
- Capacité à hiérarchiser les priorités ;
- Adaptabilité à des situations nouvelles et polyvalence.

Conditions

- Recrutement sur le grade de Rédacteur principal 2^{ème} classe (catégorie B, filière administrative de la FPT) par voie statutaire ou, à défaut, contractuelle (CDD d'un an renouvelable)
- 50 % Pass Navigo, tickets restaurant, mutuelle
- Poste à temps plein (37,5 heures/semaine, avec 15 jours d'ARTT). Pic d'activité en début et fin de chaque semestre
- Poste implanté à La Courneuve (93) (RER B La Courneuve-Aubervilliers, T1 Hôtel-de-Ville de La Courneuve) ; déplacements éventuels sur les autres sites de l'établissement (Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Saint-Denis)
- Poste à pourvoir le plus tôt possible.

Candidatures (CV et lettre de motivation) à adresser par courriel **avant le 15/02/2019** à :

recrutement@polesup93.fr

Référence : Recrutement CHARGE DE SCOLARITE

Renseignements auprès de Jean-Claire Vançon, directeur : jcv@polesup93.fr

www.polesup93.fr